

Compte-rendu du conseil du Jeudi 24 octobre à 20 H 00.

Présents : Gaël MONNERET, Thomas ROUSSE, Maurice MONNET, Corinne ODOBEL, Jean Claude COMPAGNON, Pascal SIMONET, Martine RAISON, Roseline PACCARD.

Absents excusés : Jean François REHFUSS, MARION Christophe.

Secrétaire : Martine RAISON.

- Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil du 12 septembre 2024.

- Délibérations :

Délibération N° 31 : Le maire présente la nécessité de compléter la défense incendie de la commune et de réaliser l'arrêté communal de défense incendie. Le devis le moins disant est celui de la société David. Le conseil décide d'accepter ce devis et charge le maire de présenter une demande de subvention pour l'ensemble du projet.

Délibération N° 32 : La commune souhaite acquérir la parcelle AH 224 appartenant à Mr Renaud. Un accord concernant le prix a été trouvé et la somme de 50 € acceptée par le vendeur, à la condition qu'un droit de passage soit institué sur cette parcelle afin de desservir la parcelle AH 225. Le conseil approuve cet accord et décide à l'unanimité de l'achat de ce terrain.

Délibération N° 33 : Les services de l'ONF ont retenu la parcelle 11 pour l'affouage de l'année 2025. Le conseil approuve cette décision, fixe le prix de l'affouage à 50 € et désigne messieurs Monneret, Simonet et Roussé comme garants de cette décision.

Délibération N° 34 : Le maire propose que la commune adhère à la SPL MOBILITES, régie de transports de personnes qui assure les transports pour ECLA. L'achat d'une action à 10 € permettra de bénéficier des tarifs de la SPL pour les éventuels transports autres que scolaires. Le conseil à l'unanimité décide de l'adhésion.

- Questions d'actualité :

- La nouvelle STEP est en cours de finition avec la clôture du site. Elle sera inaugurée le mardi 3 décembre l'après-midi selon des modalités à définir. Seront invités les habitants de Pannessières et les enfants des écoles qui étudient en classe le cycle de l'eau.

- Manifestations de fin d'année :

La cérémonie du 11 novembre aura lieu le lundi à 11 h 30, en présence des conseillers municipaux, des représentants du CCAS, des anciens combattants et de la population du village qui est ici chaleureusement invitée à se joindre à l'hommage rendu aux victimes de la première guerre mondiale.

Le père Noël viendra récompenser les enfants sages le dimanche 15 décembre à 14 h 30 dans la salle du foyer. Un spectacle et un goûter leurs seront offerts.

- Questions diverses :

Les fenêtres de la salle des fêtes au rez de chaussée ont été remplacées par l'entreprise Ducrot, de même que deux fenêtres dans un appartement de l'ancien presbytère.

- Jean-Claude Compagnon sera présent lors du diagnostic sécurité du passage à niveau de Chille le mardi 29 Novembre. De même, il représentera la commune de Pannessières à la commission annuelle de sécurité du centre de traitement des ordures ménagères.

- D'ici la fin d'année, de nombreuses réunions auront lieu à ECLA concernant le PLUI. Les conseillers sont invités à participer à ces commissions qui vont fixer les bases du futur PLUI.

- Gaël Monneret présente un devis de 750 € pour une grille de protection du lavoir de Mercenet, grille qui sera posée par nos soins.

- Le carrelage de la salle des fêtes a été nettoyé en profondeur par les soins de Pascal Simonet et de Thomas Roussé qui recherche un produit susceptible de garder le brillant du matériau.

La séance est close à 10 h 15.

Le maire : M.Monnet